



Plan de relance de Natation Artistique Québec

Pour une pratique sécuritaire de la natation artistique

Principales adaptations de la pratique :

- 1 entraîneur pour 8 athlètes
- Toujours le même groupe d'athlète, toujours le même lieu et toujours les mêmes intervenants
- Respectez les vagues prédéfinies

Règles de sécurité :

- 2 mètres de distance entre les participants
- Respecter les mesures d'hygiène

Mesures individuelles demandées :

- Si vous présentez des SYMPTÔMES de la COVID-19 ou si vous avez été en contact avec une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19, vous ne pouvez pas participer pas à l'entraînement et informez votre club.
- Respecter les mesures d'hygiène
- Remplir honnêtement le formulaire d'auto-déclaration

Équipement personnel à prévoir :

- Si vous apportez votre propre matériel d'entraînement, nettoyez-le avant et après l'événement. Le partage d'équipement n'est pas permis.

À ne pas oublier :

Tous les entraîneurs, les athlètes ainsi que les responsables des clubs ont des exigences et des prérequis à respecter.

Plan de relance complet :

<http://synchroquebec.qc.ca/guide-de-relance/>

Liens pertinents :

Institut national de la santé publique :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3004-lieux-baignade-qr-covid19>

Association des responsables aquatiques du

Québec : <http://www.arag.net/pages.asp?id=1327>

Société de sauvetage- Québec :

<https://sauvetage.qc.ca/fr/section-sp%C3%A9cial-dossier-covid-19>

Personne contact :

Julie Vézina

Info@natation-artistique.quebec

514 252-3087

Coordonnées :

Info@natation-artistique.quebec

<http://synchroquebec.qc.ca/>

514 252-3087